

CHECKLIST

Homologation VASP • Normes AFNOR

Ce document vous accompagne pas à pas dans votre projet d'aménagement et d'homologation VASP.

NF EN 721	NF EN 1949 A1	NF EN 1646-1	NF EN 1648-2
Ventilation & aération	Installation gaz GPL	Aménagement intérieur	Electrique 12V / 230V

1. VENTILATION & AERATION – Norme NF EN 721

Surface d'aération = longueur × largeur hors tout du véhicule

Surface véhicule	Aération haute (toit) AVEC gaz / SANS gaz	Aération haute (paroi) AVEC gaz / SANS gaz	Aération basse AVEC gaz / SANS gaz	Type de véhicule
< 5 m ²	100 cm ² / 100 cm ²	150 cm ² / 75 cm ²	15 cm ² / 10 cm ²	Ludospace (type Kangoo, Berlingo)
5 à 10 m ²	100 cm ² / 100 cm ²	200 cm ² / 100 cm ²	15 cm ² / 15 cm ²	Van L1H1 (type Trafic, Transporteur)
10 à 15 m ²	125 cm ² / 125 cm ²	250 cm ² / 125 cm ²	20 cm ² / 20 cm ²	Fourgon L2H2 / L3H2 (type Master, Ducato)
15 à 20 m ²	150 cm ² / 150 cm ²	300 cm ² / 150 cm ²	25 cm ² / 25 cm ²	Grand Fourgon L4 ou Camping-car
> 20 m ²	200 cm ² / 200 cm ²	400 cm ² / 200 cm ²	30 cm ² / 30 cm ²	Poids lourd aménagé

Ma surface véhicule : _____ m² (L _____ m × l _____ m)

- ☐ Surface du véhicule calculée (longueur × largeur hors tout)
- ☐ Grille(s) de ventilation haute installée(s) avec la surface minimale requise
- ☐ Grille de ventilation basse installée à max. 10 cm du sol fini
- ☐ Ventilation basse conforme au tableau selon la taille du véhicule
- ☐ Grilles éloignées de + 50 cm de toute sortie d'échappement ou gaz brûlés
- ☐ Si hauteur intérieure < 1,80 m : ventilation haute au plafond obligatoire
- ☐ Si ventilation en paroi (h. int. > 1,80 m) : bas de grille à min. 1,80 m du sol, surface × 2
- ☐ Lanterneau : certificat de ventilation + certificat R43 conservé
- ☐ Fiches techniques / factures des grilles conservées dans le dossier

2. INSTALLATION GAZ – Normes NF EN 1949 A1

2a. Coffre à gaz

- ☐ Coffre 100 % étanche vers l'habitacle (joint sur portillon)
- ☐ Aucun câble électrique ne traverse le coffre à gaz
- ☐ Rebord de sécurité de min. 5 cm sur le plancher du coffre
- ☐ Bouteille fixée par au moins 2 points (sangle haute + cales pied)
- ☐ Portillon ouvert sans outil ni clé (à accès rapide en urgence)
- ☐ Grille de ventilation basse du coffre $\geq 100 \text{ cm}^2$ (ou 2 % surface plancher)
- ☐ Bouteille ne bouchant pas la grille de ventilation du coffre
- ☐ Grille du coffre à $\geq 25 \text{ cm}$ du tuyau d'échappement, $\geq 60 \text{ cm}$ de la sortie

2b. Tuyauterie

- ☐ Circuit fixe en cuivre rigide (tuyau souple avec serflex interdit)
- ☐ Lyre haute pression homologuée entre bouteille et détendeur max. 45 cm / 75 cm si système coulissant
- ☐ Date de validité de la lyre vérifiée et valide
- ☐ Cuivre fixé tous les 50 cm max. avec colliers métalliques + protection caoutchouc

2c. Eléments de sécurité

- ☐ Détendeur fixe 30 mbar installé dans le coffre et solidement fixé
- ☐ Prise de test du détendeur facilement accessible pour le contrôleur
- ☐ Vanne d'arrêt individuelle sur chaque appareil au gaz (accessible sans outil)
- ☐ Thermocouple présent sur chaque appareil à flamme (plaques, chauffage)
- ☐ Tous les appareils gaz homologués pour véhicule de loisirs (CE, R122...)
- ☐ Circuit gaz identifié avec autocollants normalisés (type de gaz, robinets...)
- ☐ Certificats de conformité des appareils conservés dans le dossier

3. AMENAGEMENT INTERIEUR – Normes NF EN 1646-1

- ☐ Tous les meubles et équipements fixés solidement à la structure du véhicule
- ☐ Angles de meubles arrondis (rayon $\geq 3,2 \text{ mm}$) ou protégés (caoutchouc / mousse)
- ☐ Portes de placards équipées d'un système de fermeture mécanique (loquets, push-pull)
- ☐ Tiroirs verrouillés / bloqués en position fermée pendant le roulage
- ☐ Table amovible : emplacement de rangement dédié et sécurisé prévu
- ☐ Lit fixe ou convertible : min. 180 cm x 55 cm pour être comptabilisé en couchette
- ☐ Batteries auxiliaires fixées dans un bac adapté avec sangles de maintien

4. INSTALLATION ELECTRIQUE – Normes NF EN 1648-2

- ☐ Circuits 12V et 230V séparés, chacun avec ses propres protections
- ☐ Circuits et prises identifiés (planche d'étiquettes 12V / 230V)
- ☐ Fusible calibré au plus près de la batterie pour chaque appareil
- ☐ Coupe-circuit général facilement accessible installé
- ☐ Câble souple multibrins uniquement (câble rigide domestique interdit)
- ☐ Section de câble adaptée à l'ampérage et à la longueur du circuit
- ☐ Câbles protégés par gaines ou goulottes (pas de frottement sur métal)
- ☐ Équipements fonctionnant en roulage conformes à la norme R10
- ☐ Factures et certificats des équipements électriques conservés

5. ISSUES DE SECOURS ET FENÊTRES

- ☐ Toutes les vitres ajoutées portent la mention 43R
- ☐ Issue de secours présente sur un panneau différent de la porte d'accès principale
- ☐ Issue de secours $\geq 2\,500\text{ cm}^2$ (min. $50 \times 50\text{ cm}$), avec au moins une dimension $\geq 45\text{ cm}$
- ☐ Issue de secours à moins de 90 cm du sol fini
- ☐ Passage vers les sorties $\geq 45\text{ cm}$ de large, non encombré
- ☐ Fenêtre à projection : ouverture $\geq 70^\circ$ + étiquette de sécurité au poste de conduite
- ☐ Porte d'accès principale $\geq 48\text{ cm}$ de large $\times$ 1,14 m de haut (véhicule $< 13,5\text{ m}^2$)
- ☐ Découpe carrosserie : autorisation constructeur si renforts structurels coupés

6. EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES ET SIGNALÉTIQUE

- ☐ Planche d'autocollants VASP apposée aux endroits stratégiques
- ☐ Plaque de transformation VASP collée sur un élément fixe et non amovible
- ☐ Extincteur CE, ABC, min. 1 kg, fixé solidement et accessible
- ☐ Date de validité de l'extincteur vérifiée
- ☐ Détecteur de gaz installé > fortement recommandé
- ☐ Détecteur de monoxyde de carbone (CO) installé > fortement recommandé
- ☐ Trousse de premiers secours à bord > fortement recommandé
- ☐ Marteau brise-glace facilement accessible > fortement recommandé

7. POINTS DE VIGILANCE & CAS PARTICULIERS

- ☐ Chauffage : certificat CE + certificat R122 pour appareils à combustion conservés
- ☐ Poids total du véhicule aménagé (plein) $\leq$ PTAC inscrit sur la carte grise
- ☐ Tableau de répartition des charges (dossier RTI) rempli de façon réaliste
- ☐ Nombre de places assises prévu dès la conception (difficile à modifier après)
- ☐ Véhicule importé : COC (Certificat de Conformité Européen) disponible
- ☐ Véhicule ancien : certificat barré rouge en votre possession
- ☐ Carte grise française à votre nom et contrôle technique valide avant dépôt
- ☐ Toutes les factures et certificats de conformité conservés et classés

8. DOSSIER RTI / DREAL – Etapes clés

- ☐ Contrôle Qualigaz ou Veritas de l'installation gaz effectué
- ☐ Dossier RTI constitué (formulaire, photos, descriptif technique)
- ☐ Dossier déposé auprès de la DREAL de votre région
- ☐ Réception à titre isolé (RTI) obtenue
- ☐ Passage en centre agréé pour validation
- ☐ Changement de carte grise effectué (mention VASP Caravane)
- ☐ Assurance adaptée souscrite (véhicule homologué VASP)

Notes

Besoin d'aide ?

Contactez notre service technique : 02 30 17 02 80 ou contact@h2r-equipements.com